Document:- A/CN.4/201

Ordre du jour provisoire

sujet: <plusiers des sujets>

Extrait de l'Annuaire de la Commission du droit international: $1968, vol.\ I$

Telechargé du site Internet de la Commission du Droit International (http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm)

ORDRE DU JOUR

A sa 943e séance, le 29 mai 1968, la Commission a adopté l'ordre du jour suivant :

- 1. Succession d'Etats et de gouvernements
 - a) La succession en matière de traités
 - b) La succession et les droits et obligations découlant d'autres sources que les traités
- 2. Relations entre les Etats et les organisations intergouvernementales
- 3. La clause de la nation la plus favorisée
- 4. Examen du programme et des méthodes de travail de la Commission
- 5. Coopération avec d'autres organismes
- 6. Organisation des travaux futurs
- 7. Date et lieu de la vingt et unième session
- 8. Questions diverses